



Jean-Guy Roch s'est profondément impliqué dans la cause syndicale policière aux niveaux local et provincial pendant près de 30 années et il est reconnu pour son professionnalisme, son dévouement sans borne et son grand respect envers autrui.

Jean-Guy commença sa carrière policière en 1973 comme policier-patrouilleur de la Sûreté municipale de Beloeil où il est demeuré à l'emploi jusqu'en 2000. Dès 1975, il s'impliqua activement dans son syndicat local et occupa les postes de président de la Fraternité des policiers de Beloeil de 1975 à 1985, et de vice-président de 1986 à 2000.

De 1983 à 2002, Jean-Guy oeuvra au sein de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec en exerçant différentes fonctions : de directeur, il gravit rapidement les échelons pour assumer successivement les postes de trésorier, de négociateur et d'assesseur de la Fédération. Élu président de la FPMQ en 1986, Jean-Guy exerça ces fonctions pendant près de dix ans avant d'en devenir le directeur exécutif. En 2002, il prenait sa retraite bien méritée mais notre vaillant confrère ne pouvait demeurer longtemps inactif et moins d'une année plus tard, il était élu président des Services Fédé-Conseils Inc., l'aile des conseillers juridiques de la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec où il demeure toujours en fonction.

Au cours de sa carrière, Jean-Guy fut membre de nombreux conseils d'administration, comités et commissions, dont le conseil d'administration de l'Institut de police du Québec, la Commission du régime de retraite des pompiers de la Ville de Montréal, et la Commission de formation et de recherche de l'École nationale de police du Québec, pour ne nommer que quelques affectations.

Jean-Guy a réalisé plusieurs projets dans l'intérêt de ses confrères et consœurs, notamment en implantant le fonds de pension des employés du Service de police et du personnel-cadre de la Ville de Beloeil et le Fonds équilibré de la CSFPMQ à la Fédération. Ses talents de négociateur expert ont contribué à améliorer les conditions de travail de tous les policiers et policières du Québec, que ce soit sur le plan salarial ou des régimes de retraite.

Dans une lettre adressée à Jean-Guy à l'occasion de sa retraite, l'ancien ministre de la Sécurité publique et des Transports du Québec, Serge Ménard, lui écrivait ce qui suit : «Je souhaite vous témoigner toute ma gratitude pour votre dévouement sans borne à votre organisation et à ses membres qui a fait avancer non seulement leur cause mais qui a contribué aussi à l'évolution de cette profession fondamentale qu'est la police dans une société démocratique. Le milieu policier perd un de ses plus dévoués serviteurs.» Par chance, le milieu policier bénéficie toujours de l'expertise et de la sagesse de Jean-Guy Roch.